

## BILAN DES PROGRAMMES D'ARTS PLASTIQUES AU COLLEGE ET PROPOSITIONS

### 1. Bilan des programmes de 2008 en ARTS PLASTIQUES

Ce bilan s'appuie sur la réflexion que le SNES-FSU a menée avec les collègues depuis 2008, et sur l'enquête qu'il a réalisée auprès de la profession (syndiqués et non syndiqués) en septembre et octobre 2014. :

Les axes proposés par niveau et autour desquels étaient construits les programmes ne permettaient pas aisément de construire une progression d'un niveau à l'autre avec une appropriation progressive des notions entre la 6ème et la 3ème dans une logique spiralaire.

Il était bien sûr précisé que les axes de travail n'étaient pas étanches les uns aux autres mais l'articulation était un travail complexe qui a déstabilisé en particulier les jeunes collègues.

Il ressort également de ces programmes un déséquilibre entre les pratiques bidimensionnelles et tridimensionnelles. Une lecture trop linéaire des programmes du cycle central pouvait conduire à des pratiques uniquement bidimensionnelles et très orientées en 4ème sur l'image de communication.

Difficile surtout de créer à partir de ces programmes les questions d'apprentissages indispensables à la mise en place de situations-problèmes propices à la pratique réflexive des élèves.

Cette pratique réflexive qui est au cœur de la pédagogie des arts plastiques et qui en fait sa richesse n'était pas assez présente. Ce qui a mené parfois à une approche trop techniciste.

On retrouve plusieurs définitions de la pratique dans les programmes d'arts plastiques mais ce *cheminement* n'est pas clairement décrit comme un questionnement, une démarche pertinente liée à la situation de cours, l'articulation de l'action et de la réflexion.

Les savoir-faire apparaissent très souvent dans le préambule des programmes mais ne sont pas assez reliés à la notion de compétence. Cette notion est essentielle dans l'enseignement des arts plastiques, enseignement qui ne se limite pas à l'acquisition de savoir-faire .

L'évaluation est abordée mais de manière très succincte. Il semble incontournable de préciser ce que signifie « évaluer » en arts plastiques, de définir les différentes formes d'évaluation et d'insister sur ce qui est nommé comme des modalités essentielles dans le programme de 2008 : la confrontation collective et la verbalisation.

Les verbalisations sont toujours des moments clés qui viennent scander les temps de pratique et faire émerger les notions travaillées. Ces temps permettent non seulement aux élèves de se confronter aux productions des autres mais aussi de leur permettre de prendre du recul, d'analyser et de comprendre les enjeux de la séquence. Cette forme d'évaluation ne se limite donc pas à une simple présentation de travaux. Elle doit être pensée, préparée. Cet exercice aussi périlleux qu'efficace doit être bien explicité pour permettre à chacun d'en tirer les bénéfices.

Les situations pédagogiques sont également peu abordées alors qu'elles font partie des éléments déterminants pour permettre à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages. Ces situations présentées dans les cahiers d'accompagnement des programmes de 96/98 permettaient de comprendre les différentes pédagogies et de se questionner sur leur pertinence par rapport aux notions abordées dans une séquence d'enseignement.

D'ailleurs, ces cahiers d'accompagnement étaient une aide précieuse dans la mise en place des programmes pour de nombreux collègues qui regrettent leur absence dans ceux de 2008.

L'importance de faire varier pertinemment ces situations d'enseignement n'est pas assez présentes, les enseignants ne sont donc pas assez sensibilisés à leurs enjeux.

Le développement de l'autonomie de l'élève est très souvent rappelé, ce qui est une bonne chose, mais la notion de projet en situation d'autonomie n'apparaît plus en classe de 3ème. Dans la perspective de la mise en place du PEAC, il serait bon de voir réaffirmé l'importance du projet de l'élève en arts plastiques.

La mise en place de ces programmes a été rendue très difficile, en particulier au niveau de l'évaluation. Comment croiser, articuler les compétences disciplinaires et les compétences du socle ? Comment construire des outils pertinents et exploitables pour permettre aux élèves de se les approprier ?

S'est alors mise en place une évaluation complexe, lourde pour l'enseignant et illisible pour les élèves et leurs parents. Cet important travail s'est malheureusement fait au détriment des recherches didactique et pédagogique.

La mise en place de l'enseignement d'histoire des arts est venu conforter le travail de culture artistique déjà présent en arts plastiques mais sa mise en œuvre et la quotité de 50% ont déstabilisé nombre de collègues.

En classe de 3ème, l'enseignement d'histoire des arts a trop souvent pris le pas sur la pratique.

Cet enseignement a pu aussi être déconnecté de la pratique artistique, rendant l'analyse des œuvres moins pertinente et plus difficile pour les élèves.

Sa mise en œuvre, souvent dévolu aux enseignants d'arts plastiques, a été difficile. La place des savoirs et l'amalgame avec l'histoire de l'art ont rendu l'épreuve oral d'histoire des arts moins pertinente et très éloignée de sa définition dans les textes de 2008 et 2011.

## **2. Des éléments de propositions**

**Dans la perspective de réécriture des programmes, ce bilan soulève plusieurs éléments importants :**

- Que la pratique réflexive soit réaffirmée clairement et articulée avec les œuvres pour permettre aux élèves d'acquérir une culture artistique.
- Que les notions permettant de construire des questions d'apprentissage soient présentes à tous les niveaux pour permettre une meilleure progression par approfondissement.
- Que les pratiques numériques soient questionnées à condition que les établissements équipent correctement les salles (appareils photo, ordinateurs, tablettes graphiques...).
- Que les outils numériques soient présentés comme des outils à part entière dont les élèves peuvent se saisir en fonction de leurs projets et intentions.
- Que la démarche de projet doit être favorisée pour permettre en 3ème la mise en place du projet en situation d'autonomie qui pourrait s'articuler à l'enseignement d'histoire des arts et à une éventuelle épreuve orale au DNB.
- Que les différentes formes d'évaluations soient définies pour permettre aux enseignants de s'en emparer pertinemment en fonction du dispositif de cours mis en place.
- Que l'évaluation par compétences et l'évaluation chiffrée puissent apparaître comme complémentaires et au service de l'élève.
- Que des documents d'accompagnement soient édités pour aider à la mise en œuvre des programmes.
- Que les questions liées à l'aménagement et à l'équipement de la salle d'arts plastiques (***Conseils et préconisations pour l'aménagement des salles d'arts plastiques au collège, leur mobilier et leurs équipements numériques*** de l'Inspection générale de l'Éducation nationale en charge des arts plastiques et du groupe Enseignements et éducation artistiques publié en juillet 2014) soient intégrées.
- Que l'histoire des arts soit intégrée par la mise en place de pistes d'étude communes (invention et innovation, rupture et continuité, hybridation, matérialité et immatérialité,...) à d'autres disciplines sans une obligation de 50% et une épreuve finale sous la forme actuelle.
- Que l'enseignement d'histoire des arts soit intégré et articulé à la pratique.